

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



FORMEZ-VOUS !

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



Partenaires



La Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football organise comme chaque année une session de Formation Initiale à l'Arbitrage (F.I.A) en octobre.

Page 1

« Le District, c'est
VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 4
Actualités	Page 5
Procès-Verbaux	Pages 6 à 16



FORMEZ-VOUS !



La Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football organise comme chaque année une session de Formation Initiale à l'Arbitrage (F.I.A) en octobre.

Vous souhaitez devenir arbitre ou arbitre auxiliaire, inscrivez-vous à la première F.I.A de la saison 2019/2020 ! Elle aura lieu les 12, 19 et 26 octobre à AUXERRE. Lier théorie et pratique avec des encadrants compétents et expérimentés est un moyen idéal de réaliser votre envie d'être au cœur

du jeu. Les dossiers de candidature sont à retourner avant le 4 octobre par courriel à Patricia LANTELME sur plantelme@yonne.fff.fr ou par courrier :

Formation Arbitre

District de l'Yonne de Football
Maison des sports
10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
BP 369
89006 AUXERRE Cedex

Formation Arbitre Auxiliaire

RÈGLEMENTS 2019/2020

Le District de l'Yonne de Football met à votre disposition les différents règlements mis à jour pour cette nouvelle saison :

[Championnat Féminin à 8](#)
[Championnats Séniors](#)
[Compétitions Jeunes](#)
[Coupes Séniors](#)
[Football Diversifié](#)



TIRAGES DES COUPES DE L'YONNE

La commission sportive a procédé ce mercredi 25 septembre aux tirages des Coupes de l'Yonne Séniors, U18, U15 et Prével. Le District de l'Yonne de Football vous propose de découvrir ces affiches...

[Coupe de l'Yonne – Deuxième tour](#)
[Coupe Prével – Premier tour](#)
[Coupe de l'Yonne U18 – Premier tour](#)
[Coupe de l'Yonne U15 – Premier tour](#)

APPEL À CANDIDATURES POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Le District de l'Yonne de Football recrute deux volontaires en Service Civique (Loi du 10 Mars 2010 : Engagement d'un service civique), âgés de 18 à 25 ans pour la saison 2019/2020 :



Lieu de travail : Siège du District à AUXERRE

Missions :

- Promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport / le P.E.F (Programme Éducatif Fédéral)
- Les actions citoyennes et sociales
- La Féminisation

Les postes sont à pourvoir à **partir du mardi 15 octobre 2019** (Fin de contrat 15 Juin 2020) pour l'un et à **partir du vendredi 15 novembre 2019** (Fin de contrat 15 juillet 2020) pour l'autre.

Si vous êtes intéressé(e)s pour accomplir ces missions dans le domaine du sport, veuillez transmettre un Curriculum Vitae et une lettre de motivation à l'attention de Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football à l'adresse mail suivante : ccailliet@yonne.fff.fr ou par voie postale :

District de l'Yonne de Football

Maison des Sports
10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie (Bat. A)
BP 369
89006 AUXERRE Cedex

Les entretiens auront lieu au siège du District.

VOS INVITATIONS POUR LA RENCONTRE FÉMININE DE D1 ARKEMA DIJON



Afin de continuer de surfer sur la vague de la promotion du Football Féminin, le Dijon FCO s'associe avec la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses Districts pour offrir, aux clubs du territoire de la Ligue désireux, des places pour assister la grande affiche de la Division 1 ARKEMA : Dijon FCO – Olympique Lyonnais Féminin !

Le Stade Gaston Gérard vibrera au son du Football Féminin ! Pour cette immense affiche face aux Championnes d'Europe et de France en titre, nos Dijonnaises auront besoin d'un soutien inconditionnel ! Pour cette rencontre, qui sera organisée le week-end du 19 et 20 Octobre (ndlr : date et horaire à définir), le Dijon FCO souhaite faire profiter de ce grand rendez-vous nos licencié(e)s en offrant 3000 places.

Le nombre d'invitations étant limité, les demandes seront traitées sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». Toutes les demandes devront être transmises à l'adresse suivante (lcane@lbfc.fff.fr), avant le vendredi 4 Octobre 2019.

On compte sur vous pour venir soutenir nos Dijonnaises !

BON DE COMMANDE

CALENDRIER MODULES DE FORMATION Saison 2019-2020

Formations	Dép	Lieu	Dates et horaires	Volume Horaire
FORMATIONS MODULAIRES				
MODULE U7	89	PARON	Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U7	89	CHAMPSUR YONNE	Samedi 07 Mars 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U9	89	APPOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U11	89	MIGENNES	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	JOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	AVALLON	Samedi 29 Février et Samedi 07 Mars (8h30-18h30)	16H
MODULE U15	89	PARON	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U18	89	SENS	Lundi 11 Novembre et Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE SENIORS	89	CHAMPS SUR YONNE	Samedi 15 et Samedi 22 Février 2020 (8h30-18h30)	16H
CERTIFICATS FEDERAUX				
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 1				
CFF1	89	APPOIGNY	Du Lundi 27 au Jeudi 30 avril 2020 (8h30-18h30)	32H
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 4				
PROJET ASSOCIATIF	89	AUXERRE	Vendredi 20 et Samedi 21 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
PROJET SPORTIF EDUCATIF	89	AUXERRE	Vendredi 24 et Samedi 25 Janvier 2020 (13h -21h et 8h30-18h30)	16H
MODULES SPECIFIQUES				
GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	89	AUXERRE	Vendredi 06 et Samedi 07 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
GARDIEN DE BUT PERFECTIONNEMENT	21	DIJON	Vendredi 10 et Samedi 11 Avril 2020 (8h30-18h30)	16H
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	89			16H
MODULE ANIMATRICE	89	APPOIGNY	Samedi 16 Mai 2020 (8h30-18h30)	8H
CERTIFICATIONS				
CERTIFICATION 1-2-3-4	88	AUXERRE	Samedi 14 Décembre 2019 (8h30 - 19h)	8H
CERTIFICATION 1-2-3-4	89	AUXERRE	Mercredi 15 Avril 2020 (8h30 - 19h)	8H

LA FILIÈRE ARBITRAGE DE FOURIER REÇOIT UNE ARBITRE DE D1 ARKEMA



Les jeunes arbitres ont eu le plaisir de rencontrer Alexandre Collin, arbitre de la ligue de Bourgogne Franche-Comté qui officie en D1 féminine

Le mercredi 17 septembre, Alexandra Collin a rendu visite à nos dix élèves de la filière auxerroise. Elle est d'abord venue au bord du terrain, pour observer nos arbitres lors d'un match amical entre la section sportive et l'équipe du Blanc Mesnil.

Puis, Alexandra a participé à un travail autour des lois du jeu.

La rencontre s'est terminée par un échange avec les élèves. Alexandra a déjà fait part de son parcours sportif et scolaire. Puis, Océane, Alexandre, Louis, Thomas Si., Jérémy, Noémie, Thomas Se., Baptiste, Joan et Samuel ont pu poser des questions à notre invitée du jour sur ses motivations, objectifs, difficultés, les échanges ont été riches.

Merci à Alexandra pour ce temps passé au cœur de notre filière arbitrage.

Alexandre PERREAU-NIEL

PROCES - VERBAUX



Commission départementale du football en milieu scolaire

Correspondants : Bernard Turpin,
François Rodriguez,

Président de la Commission. Tel : 06 07 33 03 06
Conseiller Technique. Tel : 06 35 81 31 49

mail : b.turpin89@orange.fr
mail : fr Rodriguez@lbfc.fff.fr

PV 64 FMS 2

Le Challenge B. Turpin

La Commission Départementale du Football en Milieu Scolaire a décidé lors de sa réunion plénière du 28 juin 2019 de modifier l'organisation du Challenge pour la saison 2019/2020.

Il a été décidé :

- **D'organiser 3 rassemblements pour donner du sens au travail des éducateurs**
 - Un le 16 octobre à Sens foot à 8
 - Un le 19 février à Avallon mais en futsal (recommandation de la FFF)
 - Un le 27 mai à Auxerre foot à 8
- **D'établir le classement les 3 journées** par addition des points obtenus lors de chaque rassemblement. Chaque rassemblement fera l'objet d'un règlement particulier.
- **Que le Challenge sera une nouvelle fois placé sous l'égide de l'UNSS.** Ce qui implique que tous les joueurs ou joueuses doivent obligatoirement être licencié(e)s à l'UNSS et que les inscriptions pour les différents rassemblements « passent » par l'UNSS. Les responsables pourront remplir leur feuille de match jusqu'au lundi 14 octobre 14H00, lundi 17 février 14H00, lundi 25 mai 14H00.
- **Que l'arbitrage serait de nouveau assuré par les élèves de la Section Sportive Football 2nd cycle (option arbitrage) du Lycée Fourier d'Auxerre.** La commission assurera le déplacement des arbitres.
- **Que la Commission Départementale du Football en Milieu Scolaire prendra en charge les coûts de déplacement.** Ces coûts ont été calculés sur la base du remboursement des frais de carburant pour deux minibus par équipe (kilométrage/consommation 6,5l/100 km, prix du carburant 1,50€) le tout arrondi à la dizaine supérieure. Ainsi les équipes participantes pourront bénéficier fin mai/début juin d'un remboursement de :

○ Jeanne d'Arc Avallon	70 €	Paul Bert Auxerre	50 €
○ St Joseph Auxerre	50 €	Marie Noël Joigny	60 €
○ Mallarmé Sens	70 €		

Ce versement interviendra à la fin de la compétition.
- De limiter à 14 (quatorze) le nombre de joueurs/joueuses par équipe à chaque rassemblement.
 - Equité entre la section qui reçoit et qui n'a pas de problème de transport et ceux qui se déplacent.
 - Respect de la réglementation E.N./UNSS : 1 minibus de 9 places = 1 chauffeur, 1 accompagnateur + 7 élèves.

A Auxerre le 11/09/2019

Le Président de la Commission Football en Milieu Scolaire. B. Turpin

Auxerre le 25 septembre 2019

COMMISSION SPORTIVE

Présents : MM Batréau - Joseph - Rollin – Schminke – Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 20.

1. Calendrier seniors 2019/2020

Courriel du club de Toucy en date du 25.09.19 : demande d'engagement d'une équipe 3 en seniors départemental 4.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le groupe départemental 4 gr C est incomplet suite au retrait de l'équipe de Vermenton 2,
- donne son accord et engage l'équipe seniors de TOUCY 3 dans ce groupe par conséquent ce groupe est complet,
- programme les matchs qui ne sont pas joués aux dates suivantes :
 - 51416.1 du 22 09 19 Etivey – Toucy 3 = remis le 10 novembre 2019
 - 51422.1 du 29 09 19 Toucy 3 – Tanlay = remis le 27 octobre 2019.

2. Forfaits

Match 51284.1 du 22.09.19 FC Gatinais 2 – Sens Eveil Départemental 4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 19 – forfait – règlement championnat seniors,

- prend note des courriels du club de Sens Eveil en date des 19 et 21 septembre 2019,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Sens Eveil au bénéfice de l'équipe du FC Gatinais 2,
- score : FC Gatinais 2 = 3 buts, 3 pts / Sens Eveil = 0 but, -1 pt,
- inverse le match retour et donne le match à jouer du 16 février 2020 sur les installations de Montacher,
- amende 45 € au club de Sens Eveil.

Match 51286.1 du 22.09.19 Sens Jeunesse 2 – Sens Racing Club Départemental 4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- attendu que l'équipe de Sens Racing Club était absente au coup d'envoi,
- attendu que le club de Sens Racing Club est en infraction financièrement auprès de la LBFC,
- attendu que la LBFC a bloqué la délivrance des licences pour ce club pour non paiement,
- attendu qu'à la date de ce jour, le club de Sens Racing Club n'a pas de licence enregistrée en seniors,
- prononce au retrait de l'équipe seniors de Sens Racing Club en Départemental 4 gr A,
- dit le groupe de départemental 4 groupe A incomplet (11 équipes engagées),
- amende 160 € au club de Sens Racing Club pour retrait d'équipe avant le début du championnat.

U15 Départemental 2 gr B

Courriel du club de Vergigny en date du 25.09.19.

La commission prend note du retrait de l'équipe de Vergigny en U15 Départemental 2 gr B.

Amende 90 € au club de Vergigny pour retrait d'équipe avant le début du championnat.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

3. Matches non joués

Match 51567.1 du 21.09.19 Gron Véron 2 – St Clément Onze 15 Départemental 2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 19 octobre 2019.

Match 51650.1 du 21.09.19 St Georges – Courson U15 Départemental 2 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 19 octobre 2019, la date du 12 octobre 2019 étant réservée pour le 1^{er} tour de la coupe de l'Yonne U15.

Match 51708.1 du 21.09.19 Aillant – Monéteau U13 Départemental 2 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 19 octobre 2019,

1^{ère} date de libre, la date du 12 octobre étant réservée pour le festival U13.

Match 51847.1 du 21.09.19 Neuvy Sautour – Appoigny U13 Départemental 3 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 19 octobre 2019, 1^{ère} date de libre.

Mr Schminke n'a pas pris part à la délibération.

4. Changements dates, horaires, terrains

ST FLORENTIN - programmation matchs seniors saison 2019/2020

La commission, considérant que 4 équipes sont engagées en championnat seniors :

- St Florentin Portugais en D2 gr A
- FC Florentinois en D4 gr A
- Neuvy Sautour 1 en D2 gr B et Neuvy Sautour 2 en D3 gr C
- au vu des différentes dates de journées dans ces différents groupes de championnats seniors,
- établit la programmation des matchs seniors sur les installations de St Florentin pour la saison 2019/2020,
- considérant la programmation des matchs pour les 2 journées suivantes ou 3 matchs seniors sont programmés le même jour :

Journée du 15 décembre 2019 :

- D2 gr B 50489.1 Neuvy Sautour 1 – Varennes 2 à 14 h 30 sur l'honneur
- D3 gr C 51167.1 Neuvy Sautour 2 – Asquins/Montillot à 12 h 00 sur l'annexe
- D4 gr A 51340.1 FC Florentinois – Cheny 2 à 14 h 30 sur l'annexe

Journée du 26 avril 2020 (après tirage au sort effectué)

- D2 gr A 50101.2 St Florentin Portugais – FC Gatinais à 15 h 00 sur l'annexe
- D2 gr B 50460.2 Neuvy Sautour 1 – Champs/Yonne 2 à 15 h 00 sur l'honneur,

▪ D3 gr C 51148.2 Neuvy Sautour 2 – Venoy à 12 h 30 sur l'annexe.
MM Joseph et Schminke n'ont pas participé à la délibération.

Match 50019.1 du 29.09.19 St Georges – Toucy Départemental 1

La commission, vu la qualification de l'équipe de St Georges en Coupe de France le 29 septembre 2019,

- donne ce match à jouer le 13 octobre 2019.

Match 50032.1 du 20.10.19 Paron FC 2 – Mt St Sulpice Départemental 1

Demande d'avancement de match du club de Paron FC en date du 23.09.19.

La commission, vu le motif de demande d'avancement de match,

- demande au club de Paron FC de fournir une attestation de la mairie de Paron pour l'indisponibilité des installations de Paron les 19 et 20 octobre 2019,
- réponse écrite à faire parvenir au secrétariat pour mardi 1^{er} octobre 2019.

Match 5008.1 du 29.09.19 Gron Véron – Migennes 2 Départemental 2 gr A

La commission, vu le courriel du club de Gron Véron en date du 25.09.19,

- donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 15 h 00 sur les installations de Véron.
- Amende 15 € au club de Gron Véron (club demandeur).

Match 50101.1 du 20.10.19 FC Gatinais – St Florentin Portugais Départemental 2 gr A

Demande d'avancement de match du club du FC Gatinais en date du 16.09.19.

La commission, vu le refus écrit du club de St Florentin Portugais en date du 25.09.19, maintient ce match à sa programmation initiale, soit le 20 octobre 2019.

Match 50437.1 du 29.09.19 Varennes 2 – Magny 2 Départemental 2 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 12 h 30 sur les installations de Varennes.

Amende 15 € au club de Magny (club demandeur).

Match 50921.1 du 29.09.19 Perrigny – Auxerre Stade 3 Départemental 3 gr B

Courriel du club de Perrigny et arrêté municipal de la mairie de Perrigny en date du 24.09.19.

La commission, vu les pièces au dossier, inverse la rencontre,

- donne ce match aller à jouer le 29 septembre 2019 à 15 h 00 sur les installations du Stade Auxerre,
- donne le match retour à jouer le 22 mars 2020 à Perrigny.

Match 51130.1 du 29.09.19 Héry 2 – Vermenton Départemental 3 gr C

Demande de changement d'horaire du club d'Héry en date du 25.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 12 h 00 sur les installations d'Héry.

Amende 15 € au club d'Héry.

Match 51134.1 du 29.09.19 UF Tonnerrois 2 – Quarré/St Germain Départemental 3 gr C

La commission, vu le courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 24.09.19, donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 15 h 00 sur les installations de Tonnerre.

Amende 15 € au club de l'UF Tonnerrois.

Match 51153.1 du 17.11.19 ECN 2 – Quarré/St Germain Départemental 3 gr C

Demande d'inversion de match du club de Quarré/St Germain en date du 24.09.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale le 17 novembre 2019 sur les installations de Chatel Gérard.

Match 51427.1 du 29.09.19 Varennes 3 – Serein HV Départemental 4 gr C

Courriel du club de Varennes en date du 24.09.19 : demande de changement d'horaire.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 15 h 00
- sursois de l'amende à Varennes (suite au changement d'horaire demandé par le club de Magny pour l'équipe de Varennes 2 - voir ci-dessus).

Match 51442.1 du 20.10.19 Andryes – Serein HV Départemental 4 gr C

Demande de report de match du club de Serein HV en date du 24.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 novembre 2019, sous réserve de la non qualification de l'équipe de Serein HV en coupe Prével.

Match 51970.1 du 29.09.19 Monéteau/Toucy – Malay Le Grand Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu le courriel du club de Toucy en date du 22.09.19, donne ce match à jouer le 29 septembre 2019 à 10 h 00 sur les installations de Toucy.

Amende 15 € au club de Monéteau.

Match 51486.1 du 28.09.19 St Florentin Portugais/Chéu – Migennes/Cheny U18 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Migennes/Cheny en date du 23.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 novembre 2019.

Match 51488.1 du 28.09.19 St Clément Onze 2 – St Julien U18 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de St Julien en date du 23.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 26 octobre 2019, 1^{ère} date de libre.

Amende 15 € au club de St Julien.

Match 51515.1 du 28.09.19 St Fargeau – Auxerre Stade 2 U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire du club du Stade Auxerre en date du 24.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 28 septembre 2019 à 14 h 00 sur les installations de St Fargeau.

Amende 15 € au club d'Auxerre Stade.

Match 51518.1 du 05.10.19 Toucy/Diges.Pourrain – St Fargeau U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire du club de Toucy en date du 22.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 5 octobre 2019 à 14 h 30 sur les installations de Saints.

Match 51542.1 du 28.09.19 Vergigny – Magny U18 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club de Magny en date du 25.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 novembre 2019.
Amende 15 € au club de Magny.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

Match 51572.1 du 28.09.19 Vinneuf – St Clément Onze 2 U15 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Vinneuf en date du 22.09.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa programmation initiale le 28 septembre 2019.

Match 51627.1 du 28.09.19 UF Tonnerrois – Héry U15 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club d'Héry en date du 24.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 26 octobre 2019.
Amende 8 € au club d'Héry.

Match 51628.1 du 28.09.19 Magny – Chablis/ECN U15 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club de Magny en date du 25.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 26 octobre 2019.
Amende 8 € au club de Magny.

Match 51655.1 du 28.09.19 Charny/Bléneau – Auxerre Sp Citoyens U15 D2 gr D

Courriel du club de Charny en date du 23.09.19 : changement de terrain.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 28 septembre 2019 à 16 h 00 sur les installations de St Julien.
Amende 8 € au club de Charny.

Match 51657.1 du 28.09.19 Diges.Pourrain/Toucy – St Georges U15 D2 gr D

Demande de changement d'horaire du club de Diges.Pourrain en date du 12.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 28 septembre 2019 à 15 h 00 sur les installations de Diges.

Match 51684.1 du 28.09.19 St Clément Onze 2 – Pont Sur Yonne U13 D 2 gr A

Courriel du club de St Clément Onze en date du 25.09.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa programmation initiale le 28 septembre 2019.

Match 51710.1 du 28.09.19 GJ Sens 2 – Migennes/Cheny U13 Départemental 2 gr B

Demande de report de match du club de Migennes en date du 23.09.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 6 novembre 2019 à 15 h 00.

Match 51713.1 du 28.09.19 Serein AS/Varennnes – Auxerre Sp Citoyens U13 D2 gr B

Courriel du club d'Auxerre Sp Citoyens en date du 25.09.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa programmation initiale le 28 septembre 2019.

Match 51768.1 du 28.09.19 St Sérotin – Gron Véron 2 U13 Départemental 3 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 26 octobre 2019.

Match 51824.1 du 28.09.19 Auxerre Stade 3 – St Fargeau U13 départemental 3 gr C

Courriel du club de St Fargeau en date du 24.09.19.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa programmation initiale le 28 septembre 2019.

Match 51884.1 du 05.10.19 Magny/Quarré St Germain – Avallon FCO fém U13 Départemental 3 gr E

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse cette rencontre et donne ce match à jouer le 5 octobre 2019 à 10 h 00 sur les installations d'Avallon.

5. Coupe Yonne seniors

Afin d'atteindre les 16^{èmes} de finale de la coupe de l'Yonne seniors, la commission procède à un tour de cadrage.

38 équipes qualifiées = soit 6 matchs et 26 équipes exemptées.

Matchs à jouer le 27 octobre 2019

- Varennes 1 – Champlost 1
- UF Tonnerrois 1 – Fleury La Vallée 1
- St Georges 1 – Paron FC 2
- Héry 1 – Monéteau 2
- Chevannes 2 – Cheny 1
- Champignelles/Charny 1 – St Bris Le Vineux 1

Exempts : Aillant 1 – Auxerre Sp Citoyens 1 – Auxerre Stade 3 – Cerisiers 2 – Champs sur Yonne 1 – Chatel Censoir 1 – Chemilly 1 – E.C.N 1 – Gurgy 1 – Joigny 1 – Migennes 2 – Mt St Sulpice 1 – Perrigny 1 – Pont sur Yonne 1 – Quarré St Germain 1 – Sens Eveil 1 – Sens FC 3 – Sens Franco Portugais 1 – Sens Jeunesse 1 – St Denis Les Sens 1 – St Fargeau 1 – St Florentin Portugais 1 – St Valérien EESV1 – Tanlay 1 – Toucy 1 – vq match CY Coulanges La Vineuse 1-Char moy 1

6. Coupe Prével

La commission procède au 1^{er} tour de la Coupe Prével.

28 équipes qualifiées soit 14 matchs.

Matchs à jouer le 27 octobre 2019

- Venoy 1 - Avallon FCO 3
- Charbuy 1 – St Julien Du Sault 1
- Vermenton 1 – Chablis 2
- Etivey 1 contre perdant match CY Coulanges La Vineuse 1-Char moy 1
- FC Florentinois 1 – Ravières 1
- Magny 2 – Appoigny 2
- Soucy Thorigny 1 – Neuvy Sautour 1
- FC Gatinais 1 - Malay Le Grand 1
- Champigny 1 – Vinneuf Courlon 1
- Courson 1 – Asquins Montillot 1
- Serein HV 1 – Serein AS 1
- St Sérotin 1 – Auxerre Aigles FC 1

- Gron Véron 1 – Vergigny 1
- St Sauveur/Saints 1 – Arcy sur Cure 1

7. Coupe de l'Yonne U18

La commission procède au tirage du 1^{er} tour de la coupe de l'Yonne U18.

26 équipes qualifiées soit 13 matchs.

Matchs à jouer le 12 octobre 2019

- Avallon FCO 1 – Auxerre Sp Citoyens 1
- Vergigny 1 – Auxerre Stade 1
- Héry/Chablis 1 – Monéteau 1
- St Julien Du Sault 1 – Appoigny 1
- FC Gatinais 1 – Aillant 1
- Migennes/Cheny 1 - Tonnerre/Varennnes 1
- Courson 1 – Joigny 1
- St Clément Onze 1 – St Florentin Portugais/Chéu 1
- Paron FC 1 – Toucy/Diges.Pourrain 1
- Fontaine La Gaillarde 1 - Chevannes 1
- Sens FC 1 – St Fargeau 1
- Pont Sur Yonne 1 - St Georges 1
- Magny 1 – Champs Sur Yonne 1

8. Coupe de l'Yonne U15

La commission procède au tirage du 1^{er} tour de la coupe de l'Yonne U15.

32 équipes qualifiées soit 16 matchs

Matchs à jouer le 12 octobre 2019

- Vinneuf Courlon 1 – Appoigny 1
- Diges.Pourrain/Toucy 1 – Migennes/Cheny 1
- Monéteau/Venoy 1 – Héry 1
- Magny 1 – Auxerre Stade 2
- St Clément Onze 1 – Joigny 1
- Sens FC 1 – St Georges 1
- Gron Véron 1 – Mt St Sulpice/Brienon 1
- Cerisiers 1 – Chablis/E.C.N 1
- Serein AS/Varennnes 1 - Courson 1
- Paron FC 1 – Aillant 1
- Auxerre AJ 1 – Fontaine La Gaillarde 1
- Charny/Bléneau 1 – Champs Sur Yonne 1
- Chevannes 1 – St Denis Les Sens 1
- Neuvy Sautour 1 – Avallon FCO 1
- Champigny/St Sérotin 1 – Auxerre Sp Citoyens 1
- FC Gatinais 1 – UF Tonnerrois 1

9. Feuilles de matchs informatisés

Match 51172.1 du 15.09.19 FC Florentinois – Paron FC 2 Coupe de l'Yonne

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note du courriel de l'arbitre en date des 17 et 18 septembre 2019,
- attendu que la FMI n'a pas pu être transmise par le club du FC Florentinois,
- vu les pièces au dossier,
- demande au club du FC Florentinois de réaliser une feuille de match papier et de la transmettre par retour, au club de Paron FC,
- demande au club de Paron FC de transmettre la feuille de match papier dûment remplie à l'arbitre de la rencontre, Mr Berte Maxime,
- demande à l'arbitre, Mr Berte Maxime de transmettre la feuille de match papier au District, et ce pour **mardi 1 octobre 2019**, date impérative.

Match 50911.1 du 22.09.19 Monéteau 2 – St Georges 2 Départemental 3 gr B

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et de l'imprimé du constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Monéteau 2 = 1 / St Georges 2 = 0,
- amende 46 € au club de St Georges pour non transmission.

Match 51207.1 du 22.09.19 Gron Véron – Auxerre AJ 2 U15 Départemental 1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Gron Véron = 6 / Auxerre AJ 2 = 3,
- amende 30 € au club de Gron Véron pour non transmission du constat d'échec FMI.

Match 51202.1 du 14.09.19 Aillant – Avallon FCO U15 départemental 1

Courriel du club d'Avallon FCO en date du 23.09.19 maintient l'amende de 46 € pour absence de transmission au club d'Avallon FCO.

10. Questions diverses

Courrier du club d'Asquins Montillot en date du 24.09.19 : récusation d'arbitre.

La commission transmet cette demande la C.D.A.

Mr Joseph n'a pas pris part à la délibération.

Match 50430.1 du 22.09.19 St Fargeau – Champs Sur Yonne 2 Départemental 2 gr B

Courriel du club de St Fargeau en date du 20.09.19 concernant la non désignation d'arbitre pour cette rencontre.

La commission a transmis ce courriel à la CDA.

Match 50506.1 du 22.09.19 Sens FC 3 – Vinneuf Courlon 2 Départemental 3 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- précise aux clubs que l'arbitre officiel désigné n'a pas été remplacé,
- au vu de la FMI, demande aux deux clubs Sens FC et Vinneuf d'indiquer le nom de la personne qui a officié en tant qu'arbitre lors de cette rencontre,
- rapport à faire parvenir par courrier et ce pour mardi 1^{er} octobre 2019.

Match 50916.1 du 22.09.19 Appoigny 2 – Auxerre Stade 3 Départemental 3 gr B

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre concernant l'absence du capitaine de l'équipe de l'équipe d'Auxerre Stade 3 pour la signature de la FMI et le transmet à la C.D.A. pour information.

Match 51130.1 du 2.09.19 Héry 2 – Vermenton Départemental 3 gr C

Courriel du club de Vermenton en date du 23.09.19 : demande de changement d'arbitre. La commission a transmis cette demande à la CDA

Match 51285.1 du 22.09.19 St Denis Les Sens 2 – Cheny 2 Départemental 4 gr A

La commission prend note de la blessure du joueur Franc Frédéric du club de Cheny et lui souhaite un prompt rétablissement.

Match 51355.1 du 22.09.09 St Sauveur/Saints – Fleury La Vallée 2 Départemental 4 gr B

Courriel du club de Fleury La Vallée en date du 24.09.19 signalant la blessure non inscrite sur la feuille de match de leur joueur Thibault Cyril.

La commission en prend note et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 51594.1 du 21.09.19 Cerisiers – Joigny U15 Départemental 2 gr B

La commission prend note du courriel du club de Cerisiers en date du 23.09.19 concernant l'impossibilité d'inscrire Mr Vassart Vincent, en tant que délégué sur la FMI.

11. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matches suivants :

Journée du 29 septembre 2019

- D1 50024.1 Charmoy – Paron FC 2 : Mr Ménard José
- D2 gr A 50090.1 Champlost – Sens Jeunesse : Mme Freville Isabelle
- D3 gr B 50920.1 Cheny – Mt St Sulpice 2 : Mr Favereaux Guy-Emmanuel
- D4 gr C 51424.1 Chatel Censoir FC – Andryes : Mr Barrault

12. Prochaines réunions

- Mercredi 2 octobre 2019
MM Barrault – Rollin – Trinquesse – Mme Chéry-Floch
- Mercredi 9 octobre 2019
MM Batréau – Joseph - Rollin – Trinquesse

Fin de réunion à 18 h 50.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission

Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance

Pascal Rollin

Réunion téléphonique du 27 septembre 2019

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

1. Statuts et Règlements et obligations des clubs

Présents : Mme Fontaine - MM Sabatier – Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Enregistrement des ententes

U18 départemental

- Appoigny 1 / Héry 1
- Appoigny 2 / Héry 2
- Cerisiers 1 / St Clément Onze 3
- Héry / Chablis (*annulation de l'entente*)

U13 départemental

- Appoigny 1 / Fleury La Vallée 1
- Appoigny 2 / Fleury La Vallée 2
- St Sérotin / St Valérien EESV

Le Président de Commission

Patrick SABATIER

La secrétaire de commission

Catherine FONTAINE